

MAGNETTE, Paul Bruxelles, *La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique*. Emile Bruylant, 2001, 283p.

Martin Paquet

Volume 33, numéro 3, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704446ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704446ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paquet, M. (2002). Compte rendu de [MAGNETTE, Paul Bruxelles, *La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique*. Emile Bruylant, 2001, 283p.] *Études internationales*, 33(3), 556–559. <https://doi.org/10.7202/704446ar>

pour sa part sur les conditions qui ont permis à la fin du Moyen Âge de substituer progressivement à une vision théologique du monde une approche objective, qui est à la base de la connaissance anthropologique bientôt mise au service de l'expansion occidentale. Ainsi naquit l'*orientalisme*, si honni de l'Orient malgré qu'il n'ait pas peu stimulé l'imagination et le zèle des « réformateurs », notamment en Égypte comme le souligne Gabriel Piterberg.

Dans une seconde partie Armando Salvatore et Rouzbeh Parsi abordent la délicate question qui est au cœur de la problématique islamiste. Ils observent avec beaucoup de pertinence que les deux types de fondamentalisme piétiste et politique sont liés à des phénomènes de désinstitutionnalisation religieuse dénommé aussi la « déclérisation » (p. 26). À cet égard la réinvention de la *shari'a* doit s'analyser comme la systématisation d'une certaine modernité : à preuve qu'elle fait l'objet d'un débat dans la sphère publique enfin émergente.

Cet éclairage de l'actualité aurait été particulièrement déséquilibré si les contributions de Anja Hänsch et de Nadia Hashmi ne s'étaient penchées sur les mutations identitaires, individuelles et collectives, qui sont à l'œuvre dans l'immigration musulmane d'Europe. Elles ont recours pour mieux les identifier au concept fécond de *liminarité*, entre le seuil de l'environnement qu'on a quitté et celui du monde où l'on aborde. La première, plutôt pessimiste, voit le nouveau venu contraint soit à ré-émigrer soit à se chercher des structures communautaires de réintégration. La seconde qui se penche davantage sur la seconde

génération y observe avec intérêt une dynamique d'*hybridation*.

La dernière contribution, de Samuel Eisenstadt, sert de conclusion à l'ouvrage. Il estime avec perspicacité et de façon assez rassurante que « les mouvements fondamentalistes (...) relèvent plus d'une physiologie de la modernisation que d'une pathologie de l'anti-modernisation ». Il pronostique l'émergence de « modernités multiples » dans une mosaïque d'espaces liminaux et d'activités politiques transculturelles. Mais cela, prévient-il, n'exclut ni les défis ni les affrontements occasionnels en vue de l'émergence d'une sphère publique mondiale qu'irrigueraient les flux transculturels.

Bien que l'ensemble de ces textes ne soient pas radicalement innovants, leur lecture, deux ans après leur parution rassure et soulage. Ils apportent de solides arguments contre l'idéologie exagérément simpliste que, depuis les attentats du 11 septembre 2001, tend à partager l'opinion nord-américaine majoritaire sur la malfaisance intrinsèque de l'islamité.

Louis-Jean DUCLOS

Retraité du Centre d'études
et de recherches internationales
Fondation nationale des sciences politiques, Paris

La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique.

MAGNETTE, Paul. Bruxelles, Émile Bruylant, 2001, 283 p.

Dans sa célèbre conférence de 1950, le sociologue britannique Thomas H. Marshall le soulignait naguère. Connaissant une croissance en trois étapes – celles des droits civils, politiques et socio-économiques –, la citoyenneté constitue un construit

historique. Certes, le modèle du sociologue s'apparentait à une interprétation *whig* de l'histoire, en assimilant le développement historique de la citoyenneté à un processus linéaire et ascendant qui néglige l'influence des rapports de force politiques. Il a néanmoins eu le mérite de paver la voie à toute une production intellectuelle sur cet « axe majeur de la politique moderne » (préface de John Dunn, v). Depuis le modèle paradigmatique de T.H. Marshall, des études sur la culture politique entreprises par Gabriel Almond et Sidney Verba (*The Civic Culture*, 1963) ou Robert Putnam (*Making Democracy Work*, 1993) aux essais de philosophie politique de Jürgen Habermas (voir « Citizenship and National Identity », 1991) et Michael Walzer (entre autres *On Toleration*, 1997), en passant par les travaux en histoire des idées réalisés entre autres par Moses I. Finley (*Politics in the Ancient World*, 1983), John Greville Agard Pocock (*The Machiavellian Moment*, 1975) et Quentin Skinner (*The Foundation of Modern Political Thought*, 1978), le questionnement sur le concept de citoyenneté se soucie de son historicité première. Avec sa synthèse sur *La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique*, Paul Magnette rejoint le convoi de ceux et celles qui réfléchissent sur le caractère complexe et quelque peu insaisissable de la participation à la vie de la Cité.

Disons-le tout de go. Paul Magnette signe ici une œuvre importante, porteuse du difficile désir de durer. Importante d'abord puisqu'elle traite d'une question fondamentale. Que signifie *être citoyen* ? Déjà, il ne saurait être question d'une définition intemporelle et univoque. Les *politeuomenoi* des petites cités autonomes de la Grèce

antique (pp. 17-27), le *civis optimo iure* de Rome (pp. 37-46), les Florentins du *Quattrocento* bénéficiant de la *Vita civile* (pp. 79-93), tous ces citoyens investis de l'ethos républicain ne partagent pas les mêmes conceptions de la participation civique que les bourgeois patriciens du XIX^e siècle (pp. 163-220) ou des individus vivant à l'âge des sociétés de masse (pp. 221-261), ces tenants des droits et libertés qui se soucient de les exercer activement. Relever cette évidence historique renvoie à cette constante politique. À l'image de ces différentes conceptions résultant de la discussion publique, l'idéal de la citoyenneté incite à sa renégociation incessante pour être pleinement politique.

Œuvre importante ensuite par son défi. Souvent par prudence, la plupart des études traitant de la participation civique se circonscrivent généralement à une période donnée – un moment peut-on dire – et à des lieux précis. D'où l'originalité du défi de *La citoyenneté...*, celle d'offrir une vaste fresque de l'histoire de l'idée de participation civique en Occident, de ses origines helléniques à ses manifestations contemporaines, avec ses motifs chatoyants et ses lambeaux, ses pièces peaufinées, déchirées ou rabibochées. Défi original s'il en est, mais aussi considérable et périlleux. Vu la longue durée parcourue par le regard de l'historien, la nuance de l'argumentation et la modestie de l'interprétation sont de mise. *La citoyenneté...* s'acquitte ici de ce défi avec élégance et profondeur. En effet, les absences pèsent aussi lourd que les présences de l'idée citoyenne, les mutations d'ampleur percent moins à la surface des apparences qu'aux strates souterraines du juridique, du social et du politique.

Œuvre importante enfin par l'usage et les fruits de sa méthode. Paul Magnette s'inspire de Quentin Skinner, plus précisément de sa démarche employée dans *Les Fondements de la pensée politique moderne*. Reprise aussi par les historiens allemands pratiquant la *Begriffsgeschichte* [histoire des concepts], cette démarche relève d'une sémantique historique. Partant de *l'a priori* que tout auteur écrit pour être compris par ses contemporains, cette méthode postule que, pour être tout à fait saisie dans son caractère innovateur, toute idée nouvelle nécessite une formation de néologismes ou une appropriation de mots anciens soumis à une transformation de leur sens premier (p. 9). Dès lors, à partir de textes mineurs, il importe de s'attacher à la reconstitution des significations des concepts, en les replaçant au moment de leur création originelle ou de leur subversion sémantique. Guidé par ces points de méthode, l'exercice gagne une dimension des plus heuristiques. Plus sensible aux significations fluctuantes selon les contextes spatio-temporels, moins schématique que certains modèles synchroniques de philosophie politique, la lecture diachronique de la citoyenneté proposée par l'auteur acquiert une finesse, une justesse et une pertinence rares.

Dès lors, les continuités et les ruptures conceptuelles se dégagent avec plus d'exactitude. Il en va tout d'abord des permanences de l'idéal de la citoyenneté active, du *vivere civile* (Pocock, *op. cit.*, p. 4 et *passim*), qui peuvent être résumées par la double maxime du clerc médiéval Bartole de Sassoferrato : « *Civitas sibi faciat civem* » [la Cité fait son citoyen] et « *Cives civiliter sunt* » [on est citoyen par la

loi civile] (p. 73). Aussi, tout au cours de son histoire, entre ses renaissances et ses éclipses, la citoyenneté s'agence suivant une invariance, celle de la dialectique de l'exclusion et de la légalité. Reprenant la notion wébérienne de « clôture sociale » réactivée par Rogers Brubaker (*Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, 1992), Paul Magnette souligne d'abord qu'un citoyen se définit comme tel parce que la communauté en rejette d'autres – les esclaves, les métèques, les étrangers, les immigrants – au dehors des enceintes de la Cité (p. 263). Reflétant un de ces paradoxes consubstantiels au politique, le citoyen se reconnaît également selon sa jouissance des libertés issue de son assujettissement à la loi. De Rome où la *civitas* constitue une autre manifestation de la *libertas* républicaine (pp. 37-46) aux conceptions modernes d'une citoyenneté garantie par la reconnaissance des droits (pp. 158-161), conception effervescente notamment au cours de la Révolution française (pp. 182-202), le règne de la légalité affranchit le citoyen de l'arbitraire des ordres despotiques (p. 264).

L'idéal de citoyenneté n'est pas que constance, il est aussi variance. Chaque Cité module ses critères d'attribution de la citoyenneté selon les mérites personnels, les droits du sol ou du sang (pp. 264-267). L'égalité des droits civiques n'implique pas une égalité des conditions socio-économiques (pp. 254-261). Enfin, la signification de l'idée de citoyenneté et ses modalités opératoires se métamorphosent considérablement sous l'influence du contexte. Le déclin de la féodalité appelle une théorie de l'État au *xiv^e* siècle ; les guerres civiles et religieuses des *xvi^e* et *xvii^e* siècles nécessitent un

pouvoir impartial et incontesté ; la crainte de l'absolutisme et de l'arbitraire engendre une théorie du partage du pouvoir au XVIII^e siècle ; la Révolution industrielle du XIX^e siècle et la mondialisation des échanges économiques de la fin du deuxième millénaire interpellent le rôle de l'État comme appareil normatif de régulation sociale (p. 225 et *passim*). La conjoncture influe sur la structure, et l'histoire de l'idée de citoyenneté n'y fait pas défaut.

Témoignant d'une riche érudition, d'un esprit d'analyse souple et nuancé, ainsi que d'une capacité de synthèse qui ne commet pas de raccourcis conceptuels ou d'interprétations tronquées, *La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique* de Paul Magnette séduit le lecteur non seulement sur un plan scientifique, mais aussi éthique sinon politique. À une époque où l'idée de citoyenneté semble perdre de son sens sous la reconfiguration de l'ordre étatique et l'impératif sécuritaire, la lecture de cette synthèse n'est pas que fructueuse. Elle est nécessaire.

Martin PAQUET

Département d'histoire et de géographie
Université de Moncton
Nouveau-Brunswick, Canada

Contending Liberalisms in World Politics.

RICHARDSON, James L. Boulder, Lynne Rienner, 2001, 237 p.

« L'objectif de ce livre est d'examiner la nature de l'ordre mondial projeté (...) et de l'idéologie néo-libérale qui guide et justifie ce projet. » En ouvrant « *Contending Liberalisms in World Politics* » à la première page, le lecteur non averti de l'ouvrage de

James Richardson risque d'avoir une impression de déjà vu : lire une n-ième critique de la mondialisation néo-libérale ou, plus exactement, de « idéologie des puissants sur une scène dorénavant globale » (p. 90) et présentant cette mondialisation comme un processus irréversible auquel tout un chacun d'un tant soit peu sensé ne peut que se soumettre.

Il est vrai que le chapitre sur la « pratique du néo-libéralisme » (pp. 93-101), qui souligne les conséquences néfastes du néo-libéralisme telles que le chômage structurel dans les sociétés développées ou l'appauvrissement dans les pays du Sud, n'apporte pas grand chose de nouveau. Quant à l'analyse des « forces soutenant l'idéologie néo-libérale » (pp. 135 et s.), inspirée des notions gramsciennes d'hégémonie et de bloc historique, elle est certes plus intéressante : le professeur émérite à l'Australian National University montre en effet comment les décideurs occidentaux ont adopté le néo-libéralisme cher à Hayek et Friedman au détriment du libéralisme social d'inspiration keynésienne de l'après-Deuxième Guerre mondiale sous l'influence des élites américaines fortes de leur *soft power* et en se fondant sur la légitimité d'une science économique débarrassée de toute considération sociale. Mais le fait de dévoiler le rôle indirect de cette idéologie mondialiste, qui n'est pas en tant que telle responsable des effets pervers de la mondialisation, mais qui contribue à les reproduire en glorifiant les forces du marché aux dépens de tout rôle de l'État autre que celui de l'État-veilleur de nuit, n'a rien de particulièrement original.